
COMMUNIQUE DE PRESSE



Aide aux victimes du tremblement de terre en Turquie et en Syrie

Ce mercredi 15 mars après-midi, Carole Canette, Maire de Fleury-les-Aubrais remet une subvention exceptionnelle à la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFCR) pour les victimes du tremblement de terre en Turquie et en Syrie.

Après les violents séismes qui ont touché le 6 février dernier le sud-est de la Turquie et le nord de la Syrie, faisant de nombreuses victimes et des dégâts considérables, la solidarité internationale s'est organisée.

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FIRC) a appelé la communauté internationale à un soutien et une solidarité à long terme en faveur des populations de Turquie et de Syrie frappées par ces séismes.

La Ville de Fleury-les-Aubrais a souhaité s'inscrire dans cette démarche de solidarité et a décidé au conseil municipal du 27 février d'attribuer une subvention exceptionnelle à la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le montant de l'aide proposé est de 6 330 euros, ce qui représente un montant de 0,30 centimes par habitant.

Contact presse

Laura Magnier – Chargée de communication

[02 38 71 93 01](tel:0238719301) / laura.magnier@ville-fleurylesaubrais.fr